

attendre jusqu'à l'année prochaine pour exécuter cet ouvrage. Le ministre intérimaire aimerait assurément qu'on dit de lui que, dans l'exercice de ses présentes fonctions, il a laissé un exemple que devra suivre son successeur. Le ministre ne consentira-t-il pas à retirer ce crédit?

L'hon. M. REID: Il me serait impossible de consentir à retirer ce crédit insignifiant. J'ignore si l'honorable député était présent dans la Chambre, lorsque j'ai lu la requête de 400 familles éloignées de bien des milles d'une voie ferrée; elles ont, disent-elles, des produits agricoles qu'elles veulent expédier de cet endroit, et il est certain qu'elles désirent faire venir les articles dont elles ont elles-mêmes besoin. Il est certain que l'ancien ministre des Travaux publics a dit qu'il rayerait des crédits, ce qu'il a effectivement fait, pour des crédits représentant en tout \$10,000,000, mais il n'a jamais promis, et aucun ministre ne promettrait de ne pas insérer de crédit au budget supplémentaire. Si cette requête est exacte, ce quai desservira quatre cents familles. Je crois que les signataires de cette requête sont des gens honnêtes et qu'ils ne l'auraient pas signée, si la nécessité de l'exécution immédiate de cet ouvrage ne s'était pas imposée à leur esprit. Il peut être vrai qu'on a négligé cette question et que l'on aurait dû déjà construire ce quai.

M. MACLEAN (Halifax): Attendez jusqu'à l'année prochaine.

L'hon. M. REID: Cet après-midi, l'honorable député voulait qu'on retranchât tous les crédits sous forme de réparation à des quais ou de construction de nouveaux quais pour l'utilité de la population de la Nouvelle-Ecosse, autrement dit, il consentait à ce que l'on annulât tous les crédits intéressant la Nouvelle-Ecosse, tout en laissant adopter, sans protester, les crédits qu'on a destinés aux autres provinces du Canada.

M. MACLEAN (Halifax): Non. Nous n'en sommes pas encore rendus aux crédits des ports et des rivières des autres provinces.

L'hon. M. REID: L'honorable député sait que nous avons adopté tous les crédits mentionnés au budget principal pour tout le Canada, et durant l'adoption de tous les crédits dont je parle, l'honorable député n'a pas soulevé la moindre objection contre un crédit destiné à aucune des autres provinces, mais il dit maintenant au comité: En tant qu'il s'agit de la Nouvelle-Ecosse, je veux qu'on biffe du budget supplémentaire tous les crédits, même s'il s'agit de

la dépense d'un dollar, même s'il s'agit de dépenser \$2,500 pour l'avantage de quatre cents familles d'une même région. Alors même qu'il s'agit de crédits destinés à la Nouvelle-Ecosse et bien que je vienne d'Ontario, je maintiendrai tous les crédits destinés à la Nouvelle-Ecosse. Il n'est pas juste pour l'honorable député de prendre cette attitude à l'égard de sa propre province. L'ancien ministre des Travaux publics a jugé que ces gens étaient honnêtes en signant cette pétition, ses fonctionnaires ont fait rapport qu'on avait besoin de ce quai; tout cela m'engage à appuyer ce crédit.

M. MACLEAN (Halifax): Le ministre veut faire un discours politique, et cela ne fera de bien ni ici ni ailleurs. J'assume la responsabilité de l'attitude que j'ai prise, cet après-midi. J'étais prêt à consentir à ce qu'on bifât ces crédits, cette année. J'ai dit, hier soir, qu'on pourrait avec beaucoup de raison laisser de côté trois ou quatre pages de ce budget supplémentaire qui contenaient des crédits de la nature de celui-ci, parce que je crois que l'heure est venue pour nous de restreindre autant que possible nos dépenses publiques. Le ministre tombe-t-il d'accord avec moi sur ce point? Il propose maintenant de construire un quai à un endroit où je doute grandement que le besoin s'en fasse sentir, et il invoque pour unique raison une pétition. Or, une pétition n'a jamais rien voulu dire. Je pourrais me rendre dans le propre comté du ministre et y faire signer par des centaines de ses électeurs une requête adressée à Son Excellence le Gouverneur général demandant qu'on prive le ministre de son portefeuille.

L'hon. M. REID: Non, les choses se passeraient autrement.

L'hon. M. GRAHAM: Je garantirai que la requête sera signée et qu'elle vous enverra devant qui de droit.

M. MACLEAN (Halifax): Je me rappelle les jours où le ministre prenait un temps considérable de la Chambre pour dénoncer les travaux de cette nature qu'on exécutait dans la Nouvelle-Ecosse. A différentes reprises, je lui ai entendu dire qu'il ne restait pas un seul espace libre où l'on pût construire un quai. S'il y avait un besoin réel d'entreprendre cet ouvrage, le parti libéral qui a dirigé les affaires du pays durant quinze années, l'aurait tout probablement fait exécuter. On m'informe que deux ou trois habitants de cette région ont adressé des requêtes aux différents gouvernements qui se sont succédés demandant que l'on exécutât ces travaux, et que le département a toujours rejeté ces demandes.